

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 15 MARS 2017  
COMITE DE QUARTIER « **MONACO-SAINT-LOUP** »

**A- VIE QUOTIDIENNE**

**1 - Parking du Crédit agricole:**

Devant le parking du Crédit Agricole, côté Boulevard du Soleil, les bordures sont très sales (déchets).

Réponse :

Les services de la ville ont demandé à Nicollin d'intervenir.

**2 - Route de Sète :**

Le chantier en construction de la résidence " Le Phocea " : absence du panneau récapitulatif du permis de construire, est-ce légal ?

Réponse :

Le service de l'urbanisme va les contacter.

**3 - Parking du lycée :**

Des espaces ont été laissés en terre nue. Est-il prévu de les végétaliser ? Et quand ?

Réponse :

Ces espaces seront végétalisés au mois de mars.

**4 - Route de Rochelongue :**

La haie devant le nouveau magasin d'équipement médical (au niveau des Cayrets) n'est pas plantée. À qui cela revient-il ? Quand cela sera-t-il fait ?

Réponse :

Une fois les travaux terminés, le service des espaces verts interviendront.

**5 - Place de l'Abondance :**

Le nettoyage des mauvaises herbes autour du terrain de pétanque.

Réponse :

Cette demande sera traitée rapidement.

**6 - 2 rue des Justes :**

Le remplacement de l'arbre mort n'a toujours pas été effectué. La dessoucheuse est-elle réparée ?

Réponse :

La commune fait intervenir une entreprise privée pour dessoucher 2 fois par an. L'arbre sera remplacé après le passage de celle-ci.

**7 - Passage JF Bouillon Landais :**

Il faudrait nettoyer les mauvaises herbes sur toute la placette.

Réponse :

Les services interviendront.

**8 - Devant les numéros 1 et 3 rue Etienne Rigaud,**

Le stationnement gênant de voitures principalement le soir et la nuit. Un parking proche est disponible.

**Réponse :**

Les doléances relatives au stationnement dans les rues RIGAUD ont été prises en compte.

9 - Dans le **Journal d'Agde** n°89 de décembre 2016, page 10 article : « J'aime ma ville, je crépis mon mur », il est mentionné que le PLU validé le 16/02/2016 prévoit que les murs soient crépis. Les administrés n'ayant pas lu l'article mais concernés ont-ils reçu un courrier ?

**Réponse :**

La direction de l'aménagement durable et du foncier fait parvenir un courrier à chaque administré concerné. Ce courrier leur rappelle qu'il est prévu dans le code de l'urbanisme que les murs de clôture non enduits représentent une gêne visuelle.

**10 - Rue du Professeur Chastelain :**

De nombreux véhicules sont sur les trottoirs empêchant notamment la circulation des poussettes.

**Réponse :**

Le service de la Police Municipale a pris en compte cette demande.

**11 - Arrêt de bus devant l'hôpital :**

Cet arrêt et le stationnement parfois prolongé (pause ? ou avance sur horaire ?) des bus occasionnent soit le franchissement dangereux d'une ligne blanche, soit le contournement par le parking de l'hôpital, souvent à une vitesse élevée afin de doubler le bus stationné. D'autre part, le parking situé devant cet arrêt dans l'autre sens de circulation sert aussi de stationnement pour les bus en attente (pause ?). En outre les lycéens descendant de ces bus traversent la route hors des passages cloutés. Il aurait été judicieux de créer cet arrêt dans le couloir réservé aux bus devant le lycée.

**Réponse :**

Il est impossible d'accéder à votre demande car la réglementation stipule que les arrêts de bus soient positionnés en pleine voie.

**12 - Capiscol :**

En prévision de la reprise par la Commune de la tranche du Capiscol et à la demande des membres présents à la réunion du 15/02/2017 (Mmes MARCENAC, DOUAY et Mrs BOREL, GACHE, CANNARELLI, FLEGIER, CASTAN) il est proposé d'organiser une réunion à 18h00 (après la fin du travail avec la présence possible de toutes les voitures des résidents) sur le terrain avec M. Le Maire, M. FREY, M. BENTAJOU, M. BONNAFOUX, M. LAROSE et M. HERAL et les membres du comité de quartier.

**Réponse :**

Après concertation avec les représentants du comité de quartier, il sera procédé à la vérification du respect du cahier des charges ainsi que l'élaboration d'un complément d'aménagement de la ZAC (stationnement).

**Doléances du CQ :**

**CQ :** rajout d'un arrêt bus après le banc près du lycée.

**b) Sécurité :**

**Luc LAROSE, Directeur du Département Sécurité**

Accidents : 12

Dégradations : 4

Problèmes de voisinage : 3

Squat / SDF : 1

Troubles de l'ordre public : 6

Interpellation : 3

Nuisances sonores : 3

Dépôts d'encombrants : 2

Vol : 1

**B) GRANDS TRAVAUX :**

*DIDIER SAIGNES - DIRECTEUR VOIRIE & RESEAUX*

**Travaux Place Puits de Jacob**

Suite à l'abattage des 4 pins qui avaient endommagé la voirie au fil des années, il est prévu de reprendre la totalité des revêtements de la place du Puits de Jacob. Des stationnements seront organisés sur la place et une aire en sable stabilisé sera réalisée au centre. Le démarrage des travaux est prévu pour le second trimestre 2017.

*DIDIER SAIGNES - DIRECTEUR VOIRIE & RESEAUX*

**Restauration Château Laurens**

Le Château Laurens construit en 1897 de style art Nouveau par le Dr Emmanuel Laurens est classé aux titres des Monuments historiques depuis 1996.

Les travaux s'inscrivent dans le cadre du Fonds de Soutien pour l'Investissement Public Local. L'Etat soutien les collectivités à investir dans des travaux publics pour soutenir l'emploi local et sursoir aux baisses de DGF.

Budget 10 ME répartis en 4 phases. Subventionnées à 80% par l'Europe, l'Etat, la Région, la DRAC. Les 20% restant à la charge de la CAHM et Ville d'Agde.

L'entreprise Girard (groupe Vinci) est mandatée pour le gros œuvre. Un périmètre de sécurité a été mis en place aux abords du château, barrières, grillages et échafaudages, protection des arbres, installation de containers de chantiers. Le préau est occupé par du matériel de chantier. Et le Parc de Belle-Isle (jusqu'au lac des cygnes) n'est désormais accessible au public que de 11 h à 18 h (jusqu'à 19h en été).

La 1<sup>ère</sup> phase de travaux concerne la consolidation des fondations et l'assainissement du sol et du vide-sanitaire du bâtiment central. Traitement de la toiture et des façades. A l'intérieur un nettoyage et dépose des cloisons ainsi que les boiseries, conservation des décors intérieurs puis réfection des sols du rez de chaussée et du 1<sup>er</sup> étage.

Les peintures murales et les fresques seront protégées par un spécialiste agréé Monuments historiques. Réaménagement de la remise Nord.

Au final, l'idée de ces premiers travaux est de retrouver un bâtiment brut et sain. (Hors d'air hors d'eau).

Il n'est pas exclu que des visites de chantier seront proposées au public en 2018 si les travaux ont bien avancés et si la sécurité pour le public est respectée.

*DIDIER SAIGNES - DIRECTEUR VOIRIE & RESEAUX*

**Voies douces**

Le développement des voies douces fait partie du Projet Communal de Développement Durable.

Aujourd'hui, ce sont environ 45 km de voies douces ouvertes aux piétons, cyclistes, et autres véhicules non-motorisés, permettant de desservir différents quartiers en toute sécurité.

*DIDIER SAIGNES - DIRECTEUR VOIRIE & RESEAUX*

**Travaux entrée du Cap**

Aujourd'hui, les travaux de finitions de la voirie sont en cours entre le futur rond-point de l'entrée du Cap et le musée. Les revêtements définitifs de la voirie, des trottoirs et de la voie douce sont en cours de réalisation, ainsi que la pose des mâts d'éclairage public.

Les travaux d'espaces verts viennent également de débuter sur ce secteur. Mi-mars, tout le trafic entrant et sortant du Cap se fera par ces nouvelles voies, permettant ainsi de démarrer les travaux de terrassements côté avenue de Belle-Île. Comme pour la première phase, les travaux se poursuivront par la pose des réseaux humides et secs, puis par la réalisation des chaussées.

*LAURENT DUBOIS – DIRECTEUR ENVIRONNEMENT ET DOMANIALITE*

**Entretien de la forêt communale – Point sur le chantier**

L'intégralité des travaux de coupes des bois est à ce jour terminée. Au total, il a été procédé à la coupe d'environ 700 tonnes de bois sur la partie de forêt appartenant à la commune et sur celle appartenant au Conservatoire du Littoral.

Les travaux de broyage du bois vont débuter le 6 mars pour une durée de deux semaines.

La Ville a profité du chantier sur le Mont Saint Loup pour procéder à la coupe des arbres sur l'avenue François Mitterrand où il a été coupé 170 arbres et au niveau de l'avenue du Surintendant où il a été coupé 19 arbres.

Ces arbres seront également broyés pour fabriquer des plaquettes de chauffage.

*LAURENT DUBOIS – DIRECTEUR ENVIRONNEMENT ET DOMANIALITE*

**Ombrières photovoltaïque**

Les travaux sont actuellement, réalisés uniquement sur le parking Coquille – Soullière pour qu'ils soient terminés pour le 1<sup>er</sup> mai.

L'intégralité des arbres du parking Coquille – Soullière a été coupée. Actuellement, il est procédé à la réalisation des fondations sur la totalité du parking.

Les poteaux des structures seront mis en place à partir du 7 mars.

Les travaux de réalisation des enrobés sur le parking seront engagés à partir de la semaine 11 (le 13 mars).

L'assemblage des structures débutera en semaine 12 soit à partir du 20 mars.

Les travaux sur le parking Catalogne – Gallois seront engagés dans un second temps ; à ce jour, il n'a été procédé qu'à la suppression des haies du parking.

- Production des deux centrales : 4 MWh
  - o Parking Catalogne – Gallois : 2,1 MWh
  - o Parking Coquille – Soullière : 1,9 MWh

- Consommation annuelle de 4 100 personnes
- Economie de CO<sub>2</sub> par an : 1 400 tonnes

**Présents :**

M. FREY, M. BENTAJOU, Mme MATTIA, M. MILLAT, M. BANCAREL, M. SAIGNES, M. DUBOIS, M. HERAL, M. LAROSE.

**Représentants du comité de quartier :**

M. BENETEAU, M. BOREL, M. CANARELLI, M. CASTAN, Mme DOUAY, M. FLEGIER, M. GACHES, Mme KUGEL DORION, Mme LO SCHIAVO, Mme MARCENAC, M. ROUVROY, M. VARENNE.

**Absents excusés :**

M. BARRA, M. BENECH, Mme LEFEVRE, Mme PIGNATELLI.

**Absents :**

M. AMIEL.